



Oeillade noire N



Nom de la variété en France

Oeillade noire

Origine

Ce cépage, tout à fait distinct du Cinsaut N, avec lequel il est parfois confondu, est originaire du Sud de la France.

Synonymie

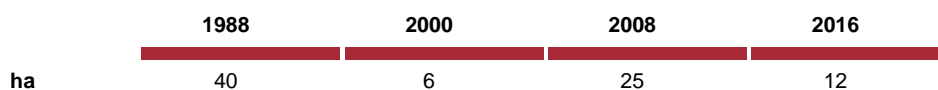
Données règlementaires

En France, l'Oeillade noire N est officiellement inscrit au "Catalogue des variétés de vigne".

Utilisation

Variété de raisin de table

Evolution des surfaces cultivées en France



Éléments de description

L'identification fait appel :

- à l'extrémité du jeune rameau qui présente une forte densité de poils couchés,
- aux jeunes feuilles vertes à plages bronzées,
- aux feuilles adultes orbiculaires ou pentagonales, à trois ou cinq lobes, avec des sinus latéraux inférieurs peu profonds, un sinus pétiolaire à lobes chevauchants et à fond en U, des dents grosses, de longueur moyenne par rapport à leur largeur à la base, à côtés rectilignes, une pigmentation des nervures faible à moyenne, un limbe finement bullé, tourmenté, parfois gaufré, et à la face inférieure, une densité moyenne ou forte des poils dressés et une densité faible à moyenne des poils couchés,
- aux baies qui sont de forme elliptique courte.

Profil Génétique

Microsatellite	VVS2	VVMD5	VVMD7	VVMD27	VRZAG62	VRZAG79	VVMD25	VVMD28	VVMD32
Allèle 1	131	223	243	176	188	256	238	227	239
Allèle 2	131	236	249	178	204	260	248	233	239

Phénologie

Epoque de débourrement : 9 jours après le Chasselas.

Epoque de maturité : 2ème époque, 3 semaines après le Chasselas.

Aptitudes culturales et agronomiques

L'Oeillade noire N est une variété de vigueur moyenne, à port érigé, qui doit être conduite en taille courte. Elle est parfois sensible à la coulure et au millerandage.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs

L'Oeillade noire N est sensible aux cicadelles des grillures et à la pourriture grise.

Potentialités technologiques

Les grappes sont moyennes à grosses et de compacité moyenne. Les baies sont également moyennes à grosses, avec une pellicule peu épaisse et une pulpe juteuse à saveur simple. En vinification, l'Oeillade noire N donne des vins légers et peu colorés.

Sélection clonale en France

Le seul clone agréé d'Oeillade noire N porte le numéro 1176.

Références bibliographiques

- Catalogue des variétés et clones de vigne cultivés en France. Collectif, 2007, Ed. IFV, Le Grau-du-Roi.
- Documentation interne du Domaine de Vassal. 1949-2011, INRA, Marseillan-plage.
- Cépages et vignobles de France, tome 1. P. Galet, 1990, Ed. Dehan, Montpellier.
- Ampélographie. P. Viala et V. Vermorel, 1902-1910, Ed. Masson, Paris.

Description des clones agréés en France

N° de Clone	Identité et disponibilités		Données Agronomiques		Données Technologiques	
	Origine	Sélection	Fertilité	Niveau de production	Richesse en sucre	Potential couleur
	Année d'agrément	Références Agronomiques	Poids des grappes	Vigueur	Acidité totale	Structure tannique
	Surface en multiplication		Taille de baies	Sensibilité au Botrytis	Intensité aromatique	Aptitudes oenologiques
1176	Hérault 2011	IFV				

ENTAV  INRA®



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/)

